

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2026

DELIBERATION 2026_104

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux - Définition du périmètre dans le cadre des travaux du boulevard Abbé Lemire à Hazebrouck (avril 2026)

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf mai à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le treize mai deux mille-vingt-six.

Présents (79) :

Julie ADJOVI - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Yannick CORDONNIER - Nancy MILITAO - Laure DOBIGNY - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Alain TALLEU - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Pascal DEQUIDT - Paul DE CIECHI (Suppléant) - Serge SOODTS - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Eva SPRIET - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Florence BRISBART - Didier TIBERGHEN - Elise DORMION-ROUSSEZ - Bernard DENTENER - Jacques WYCKAERT - Brigitte SCHOONHEERE - Guillaume GAMELIN - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Vincent LEFEBVRE - Sophie CAUDRON - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROUILLERS - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Jérôme RENIER - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Bastien DECLERCK (Suppléant) - Frédéric JUDE - César STORET - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Jean-Luc DEHUYSSER - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Amandine TRANCHANT - Céline REANT - Rosine CAILLIAU (Suppléante) - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Tristan LESCORNEZ (Suppléant) - Pascal BECUE (Suppléant) - Coralie DEVROEDE - Christian BELLYNCK

Procurations (9) :

Gauthier VANCAYZEELE à Frédéric VERTUN - Audrey RINGOT à Jacques GREMBER - Arnaud DEVILLEZ à Alain TALLEU - Béatrice FERLIN à Philippe GRIMBER - Marie BOUQUET à Valentin BELLEVAL - Pierre-Laurent VANDECAVEYE à Didier TIBERGHEN - Pamela VIDOCGUE à Marie SANDRA - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET - Eric SMAL à Sandrine KEIGNAERT

Effectif du Conseil de Communauté : 88

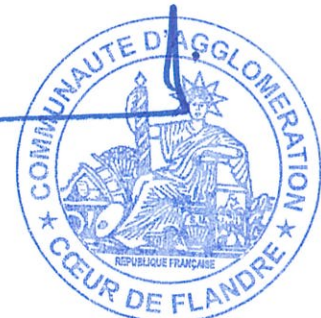
Nombre de votants : 88

Secrétaire de séance : Coralie DEVROEDE

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président


Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2026

DELIBERATION 2026_104

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux - Définition du périmètre dans le cadre des travaux du boulevard Abbé Lemire à Hazebrouck (avril 2026)

Du 13 au 24 avril 2026, Cœur de Flandre agglo a réalisé des travaux de purge de chaussée (eau et assainissement) sur la première portion du Boulevard Abbé Lemire complétés par une réfection totale de la chaussée.

Le chantier s'est déroulé en route barrée pendant les vacances scolaires du 13 au 24 avril avec différentes déviations pour les véhicules légers et lignes de bus « hop bus » selon les phases de travaux :

- Une première déviation le 13 avril et du 15 au 20 avril inclus (route barrée sur la première portion du boulevard abbé Lemire)
- Une seconde déviation le 14 et 21 avril (route barrée sur la première portion du boulevard Abbé Lemire ainsi que la première portion de la rue Notre Dame jusqu'à la jonction avec la rue de Roubaix/ avenue Masson Beau)

Pendant ces périodes, les accès aux commerces situés Boulevard Abbé Lemire, le début de la rue Notre Dame, et plus largement Place Jeanne D'arc et route de Borre, ont pu être perturbés et les commerçants situés dans ce périmètre subir une perte de chiffre d'affaires liée au manque de fréquentation que peuvent impliquer les travaux.

Ainsi, il est proposé de rendre éligibles au fonds de soutien aux commerces, dans le cadre de travaux, les commerçants situés :

- Boulevard Abbé Lemire ;
- Route de Borre (jusqu'à la jonction avec la Kreule Straete) ;
- Rue Notre Dame (jusqu'à la jonction avec la rue de Roubaix / Avenue Masson Beau)

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre, notamment la compétence en matière d'Actions de développement économique ;

Vu la délibération n°2014/198 du 30 septembre 2014 portant sur la création d'un fonds de soutien aux commerces dans le cadre des travaux ;

Il vous est proposé :

- de rendre éligibles au fonds de soutien aux commerces, dans le cadre des travaux de réseaux réalisés en avril 2026, les commerçants situés :
 - Boulevard Abbé Lemire,
 - Route de Borre (jusqu'à la jonction avec la Kreule Straete),
 - Rue Notre Dame (jusqu'à la jonction avec la rue de Roubaix / Avenue Masson Beau),
- de confier à Initiative Flandre Intérieure la réception et l'analyse des dossiers,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

Vote :

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

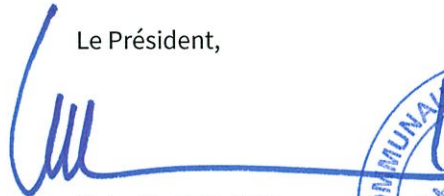
Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 19 mai 2026,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,



Coralie DEVROEDE

Le Président,



Valentin BELLEVAL

